

Ateliers participatifs dans le cadre de l'élaboration du plan de déplacements urbains – Phase diagnostic

30 membres des panels présents (16 du panel d'acteurs / 14 du panel citoyens) - 18 personnes ont participé à l'atelier 1 et 12 à l'atelier 2

Agence d'urbanisme des régions nîmoise et alésienne : Nicolas DUVIC, en charge de la coordination de la révision du plan de déplacements urbains

Pluricité : Thibaut DESJONQUERES, Pierre GROUSSON et Romane GOY, consultants en charge du volet concertation du plan de déplacements urbains - <http://www.pluricite.fr/>

Erea Conseil : Marie LALIRE, consultante en charge du projet de plan de déplacements urbains - <http://www.erea-conseil.fr/>

Direction aménagement et développement durables de Nîmes Métropole : Yannick MIQUEL, Chargée de mission développement durable, en charge de l'animation d'Agglo Forum

DEROULE DE LA RENCONTRE

- ▶ Introduction pour rappeler le cadre du projet et indiquer le déroulement de la séance
- ▶ 2 ateliers participatifs concomitants
 - ✓ Piétons, vélos, et personnes à mobilité réduite, services à la mobilité
 - ✓ Circulation routière et sécurité
- ▶ Restitution des ateliers en continu



INTRODUCTION

Rappels :

L'objectif de la rencontre était de recueillir l'expertise d'usagers des membres des deux panels. Un premier temps a permis d'identifier les propositions sur ce qui fonctionne ou qui ne fonctionne pas au sein de l'agglomération sur les thématiques traitées. Dans un second temps, une réflexion collective a permis de dégager des premières pistes d'actions à privilégier.

Photographie des travaux





CONTRIBUTIONS

ATELIER PIETONS, VELOS, PERSONNES A MOBILITE REDUITE ET SERVICES A LA MOBILITE

- Premier travail de diagnostic sur « ce qui fonctionne / ce qui ne fonctionne pas » :

Ce qui fonctionne



- **La concertation** avec la Ville de Nimes depuis 2013
- **La mobilité dans l'Ecusson**, adaptée à l'usage des piétons et PMR
- **Les feux sonores**, malgré quelques dysfonctionnements
- **Les bandes podotactiles**
- **La présence de pistes cyclables** et en particulier de pistes cyclables protégées
- **La voie verte de Sommières**, bien qu'une partie puisse être améliorée
- **Les parkings-relais** situés à l'entrée de l'autoroute et dans le cœur de village de Caissargues

Ce qui ne fonctionne pas



- **Le fonctionnement des commissions** qui consiste davantage à valider des travaux réalisés qu'à effectuer un travail en amont
- **La mobilité en-dehors de l'Ecusson**, non adaptée aux piétons et PMR (ex : absence de dispositifs sonores pour annoncer la présence d'obstacles sur le passage)
- **Les accès aux lycées** et la mobilité entre les différentes universités
- **La signalisation** des passages piétons, pistes cyclables, ...
- Le service offert aux personnes en situation de handicap par **la société de taxis**
- **L'aménagement des trottoirs** : les trottoirs sont trop étroits, inadaptés aux PMR et occupés de manière abusive par les particuliers et par des équipements publics (bornes incendie)
- **L'entretien des trottoirs** (défaut de propreté)
- **La discontinuité des pistes cyclables**, qui représente un danger
- **L'absence d'un véritable programme de création de pistes cyclables**
- **La communication autour des pistes cyclables** (déficit de communication auprès des étudiants notamment)
- **Les points d'information et de location Vélo TANGO**, en nombre insuffisant
- **Le défaut d'aménagements pour les vélos** lors de l'aménagement du carrefour à Garons en 2016
- **Le manque de parkings sécurisés** avec des caméras de surveillance

- Second travail de propositions d'actions :

Un total de 10 actions ont été proposées par les participants :

Création d'un schéma directeur des déplacements (piétons, PMR, vélos,...)	Communication autour du schéma directeur des déplacements	Développement d'un véritable réseau urbain de voies vertes	Création de parkings à vélo sécurisés avec caméra de vidéosurveillance	Amélioration de la qualité des revêtements des trottoirs
Aménagement d'un réseau cyclable en étoile	Sécurisation des cheminements piétons	Protection des zones vertes existantes	Réalisation d'aménagements spécifiques pour les PMR (feux sonores, bandes éveil à la vigilance, contrastes visuels)	Favoriser l'intermodalité au détriment de la voiture et des poids lourds

Les actions proposées ont fait l'objet d'un travail de priorisation dont le résultat est présenté plus bas. Ci-dessous, six mini-fiches actions remplies par les groupes de travail :

Action - Création d'un schéma directeur des déplacements (piétons, PMR, vélos,...)

Degré d'ambition : + ; ++ ; (+++)

Description : Non renseigné

Publics cibles : tout public (piétons, PMR, vélos)

Territoires cibles : centre-ville et première couronne, communes limitrophes

Action - Communication autour du schéma directeur des déplacements

Degré d'ambition : Non renseigné

Description : promouvoir le schéma directeur des déplacements sur les plans et panneaux

Publics cibles : tout public (piétons, PMR, vélos)

Territoires cibles : ensemble de l'agglomération

Action - Développement d'un véritable réseau urbain de voies vertes

Degré d'ambition : + ; ++ ; (+++)

Description : inciter et faciliter les déplacements piétons et vélos

Publics cibles : piétons, vélos

Territoires cibles : ensemble de la métropole et des communes à proximité

Action - Aménagement d'un réseau cyclable en étoile

Degré d'ambition : Non renseigné

Description : prolonger les pistes cyclables pour les relier entre elles et aboutir à un réseau cyclable en étoile

Publics cibles : touristes, lycéens, étudiants, salariés

Territoires cibles : Route d'Alès, Route d'Uzès, Caveirac, Caissargues, Chemin des Canaux, RN 113

Action - Sécurisation des cheminements piétons

Degré d'ambition : Non renseigné

Description : assurer la continuité des cheminements piétons entre la ville-centre et l'extérieur, améliorer la qualité des revêtements des trottoirs et mettre en place des aménagements à destination des PMR (feux sonores, bandes podotactiles, contrastes visuels)

Publics cibles : tout public

Territoires cibles : ensemble de l'agglomération et villes périphériques

Action - Protection des zones vertes existantes

Degré d'ambition : Non renseigné

Description : protéger ces zones (pépinière Pichon, le camp militaire, fermes, maraîchers du Sud de Nîmes) par le contrôle des extensions commerciales et immobilières et le soutien aux zones vertes autour de Nîmes

Publics cibles : touristes, clientèle de loisirs

Territoires cibles : zone sud le long du Vistre

Synthèse des principaux points évoqués :

- ▶ Hormis dans l'Ecusson, un enjeu fort en termes d'accessibilité et de mobilité pour les PMR notamment : les trottoirs sont particulièrement sources de difficultés, jugés inadaptés aux PMR (trop étroits, trous fréquents, ...) et manquant d'entretien.
- ▶ Les pistes cyclables sont appréciées, mais elles ne sont pas reliées les unes aux autres et ne forment pas un véritable réseau de pistes cyclables incitatifs à l'usage du vélo.
- ▶ Un effort de signalisation est demandé afin de repérer plus aisément les types de voies (pistes cyclables, cheminements piétons).

ATELIER CIRCULATION ROUTIERE ET SECURITE

- Premier travail de diagnostic sur « ce qui fonctionne / ce qui ne fonctionne pas » :

Ce qui fonctionne



- **Le Tram'Bus**, apprécié pour sa rapidité
- **La localisation des stations** de bus et Tram'Bus
- **Les essais de réduction à deux voies sans feux** à proximité des ronds-points aux croisements de l'Avenue Président Salvador Allende avec le Chemin du Capouchine et avec la Rue Christino Garcia, qui apportent davantage de sécurité
- **L'amélioration de la circulation dans l'Ecusson** au niveau du Boulevard Gambetta et du Boulevard Amiral Courbet
- **La circulation sur la Route d'Avignon**
- **La future rocade depuis la Route d'Alès**
- **L'entrée de Rodilhan**
- **Le flux d'entrée depuis la route d'Arles**
- **La création de parkings avec navettes lors de la feria**, qui permet de limiter la circulation intra-muros et serait à développer au quotidien

Ce qui ne fonctionne pas



- **L'entretien des trottoirs** à Nimes
- **Les embouteillages quotidiens**, en particulier Rue Arnavielle et Avenue Maréchal Juin
- **La traversée des voies de Tram'Bus** par les piétons et PMR, qui constitue un danger en raison de la circulation des Tram'Bus en sens inverse et de leur approche inaudible
- **La station Tram'Bus de Caissargues**, associée au développement de la zone commerciale Family Village et Carré Sud
- **La mobilité des piétons et vélos à proximité du périphérique** : les piétons traversent avec difficulté et non sans danger le périphérique et les vélos ne peuvent pas circuler le long du périphérique
- **La circulation sur les RN113 et RN106**
- **La circulation sur le Chemin des Canaux**, saturée par les automobilistes qui évitent le passage sur le périphérique
- **La saturation de certains ronds-points sur le périphérique** (ex : le rond-point du Colisée)
- **L'accès à la Route d'Alès** vers le rond-point de l'autoroute Nimes Ouest, saturé le matin et le soir
- **L'entrée à la Route Uzès** depuis la Rue Vincent Faïta
- **La zone de Vaunage**, à partir de Caveirac jusqu'à l'entrée de Nimes Ouest

- Second travail de propositions d'actions :

Un total de 5 actions ont été proposées par les participants :

Création d'un contournement Nord de Nimes	Développement de l'offre de parking relais	Mise en place de sens unique de circulation hors Ecusson	Etude d'opportunité sur la gratuité des autoroutes	Fluidifier la circulation des entrées de Nimes
---	--	--	--	--

Les actions proposées ont fait l'objet d'un travail de priorisation dont le résultat est présenté plus bas. Ci-dessous, 4 mini-fiches actions remplies par les groupes de travail :

Action - Création d'un contournement Nord de Nîmes

Degré d'ambition : + ; ++ ; (+++)

Description : créer un nouveau périphérique depuis la Route d'Alès jusqu'à Marguerittes

Publics cibles : à la fois les habitants des zones concernées et impacts sur les autres flux de circulation

Territoires cibles : Nîmes Métropole, ville de Nîmes, RN113 et RD6086

Action - Développement de l'offre de parking-relais¹

Degré d'ambition : + ; ++ ; (+++)

Description : créer des parking-relais sécurisés et avec un tarif réduit à proximité des arrêts de Tram'Bus et des stations Vélo Tango (avec vente de tickets de bus valables à la journée). Communication et signalisation de l'emplacement de ces parkings. Développer les parkings aux sorties d'autoroutes de Nîmes Ouest et Nîmes Est et dans le centre.

Publics cibles : tous les habitants en périphérie de Nîmes

Territoires cibles : entrées de Nîmes, ensemble de l'agglomération

Action - Mise en place de sens uniques de circulation hors Ecusson

Degré d'ambition : Non renseigné

Description : favoriser les sens uniques de circulation afin de libérer des espaces pour la circulation des voitures, piétons et vélos

Publics cibles : tout public

Territoires cibles : en-dehors de l'Ecusson

Action – Etude d'opportunité sur la gratuité des autoroutes

Degré d'ambition : Non renseigné

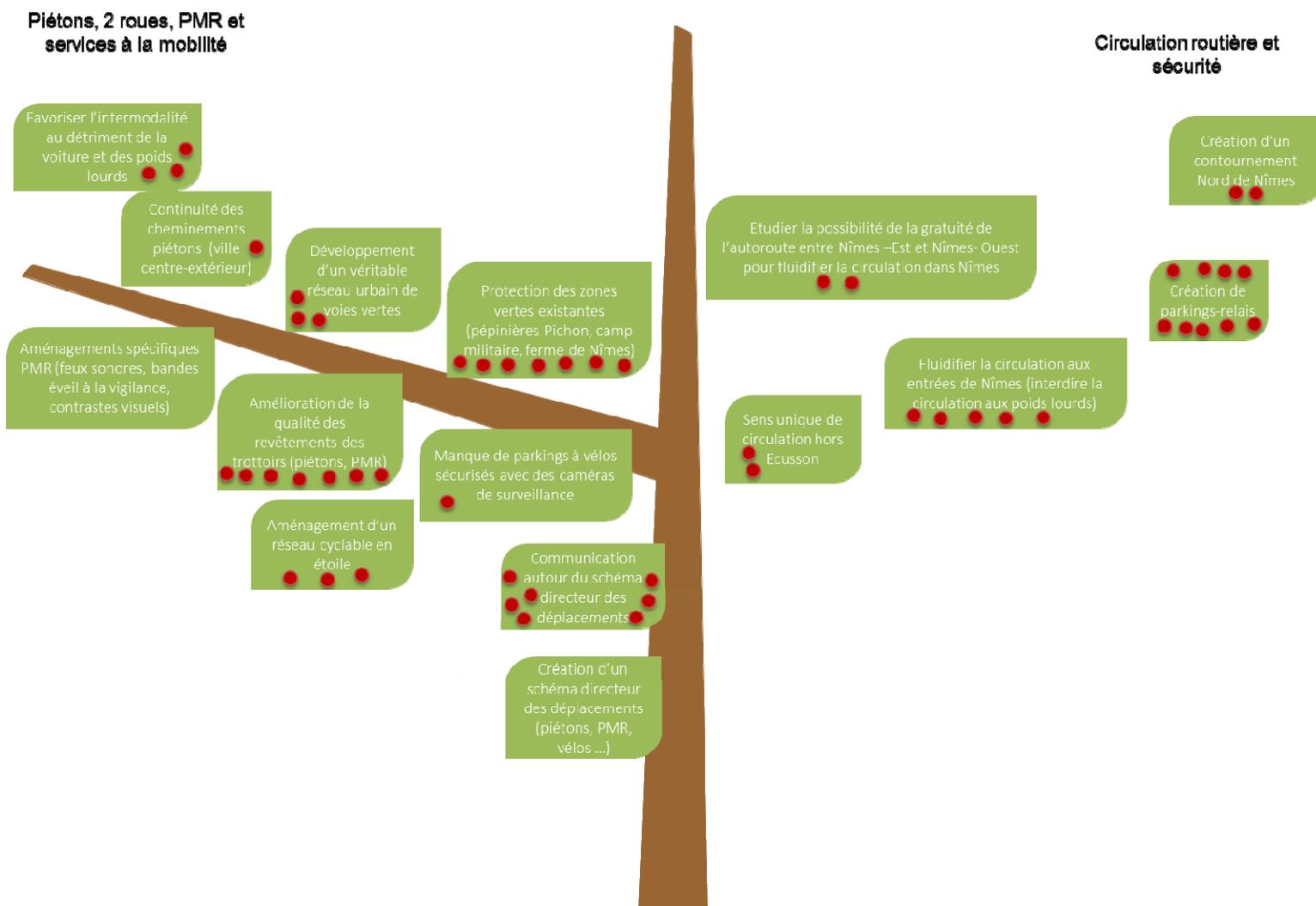
Description : rendre les autoroutes gratuites afin d'inciter les usagers de la route à y circuler et éviter la circulation dans Nîmes

Publics cibles : Non renseigné

Territoires cibles : autoroutes de Nîmes Est et Nîmes Ouest

¹ Traité dans cet atelier, à noter cependant que la proposition peut être reliée aux réflexions menées dans l'atelier portant plus spécifiquement sur la question du stationnement.

Les actions prioritaires par les participants :





ETAPES SUIVANTES

Le processus d'élaboration du Plan de Déplacement Urbain va se poursuivre.

Pour rappel, les 5 phases de travail identifiées pour l'élaboration du PDU :

- Phase 1 : Diagnostic, définition des enjeux et traduction des objectifs
- Phase 2 : Proposition de plusieurs scénarios contrastés
- Phase 3 : Validation d'un projet de PDU et d'un plan d'action
- Phase 4 : Consultations des Personnes Publiques Associées, enquête publique et approbation du PDU
- Phase 5 : Assistance à la définition des outils de mise en œuvre et de suivi du PDU

